



DÉTECTION / EXTINCTION

COMMANDÉ D'ARRÊT D'URGENCE



La commande manuelle électrique 10045 à membrane déformable, équipée d'un volet de protection est destinée à donner le signal d'arrêt d'urgence et à suspendre tout système d'extinction.

FONCTIONNEMENT

En cas d'alarme, les sirènes d'évacuation émettent un son modulé AFNOR conforme à la NF S 32001. Le déclenchement du son continu d'arrêt d'urgence du système d'extinction s'effectue en tirant le clapet et en poussant la membrane de la commande.

Lorsqu'on relâche le bouton, le son "évacuation" est rétabli et la temporisation de l'extinction est remise à zéro.

La commande manuelle électrique permet :

- d'organiser l'alarme,
- la mise en sécurité incendie
- la suspension du système d'extinction.

DESCRIPTIF

Il se compose de :

- un boîtier bleu en matière plastique résistant aux chocs
- un système de réarmement par clé permettant une maintenance simplifiée
- un indicateur d'action mécanique
- un volet de protection en polycarbonate
- deux clips de fixation

CARACTÉRISTIQUES

Montage : en saillie ou encastré

Tension max. d'utilisation : 250V

Contact : Inverseur 5A/250V

Courant max. d'utilisation : 5A/250V (charge résistive)
2,5A/250V (charge inductive)

Raccordement : borne serrage par cage

Indice de protection : IP40

Dimensions : 107,7 x 94 x 53,4 mm - Poids : 175 g

Conforme à la norme NF EN 54-11

SYSTÈME D'EXTINCTION AUTOMATIQUE A GAZ

L'APPUI CONTINU SUR LE BOUTON
DU BOÎTIER BLEU - ARRÊT D'URGENCE-
EMPECHE L'EMISSION DE L'AGENT EXTINCTEUR.
SON RELACHEMENT RELANCE LA TEMPORISATION D'EVACUATION,
PUIS L'EMISSION AUTOMATIQUE DE L'AGENT EXTINCTEUR.

Commande manuelle pour arrêt d'urgence - complète avec signalisation	04-31.249
Plaque "Système d'extinction..."	04-31.246